

Les excellents effets de stimulation instantanée que détermine l'alcool sont applicables au traitement de certains états d'asthénie, de langueur, d'atonie des tissus, d'épuisement général. Il est habituel que les sujets qui se trouvent dans ces états, c'est-à-dire les sujets spanhémiques et hypoglobuliques, soient souvent en proie à des accidents nerveux tels que tremblements, vertiges, paresse musculaire et même parésis des membres inférieurs pouvant aller jusqu'à produire une sorte de titubation. C'est à eux que l'alcool s'adresse. Il fait, comme l'opium disparaître presque instantanément ces accidents et d'une façon véritablement étonnante. Des malades qu'on pourrait croire atteints de paraplégie, tant leur faiblesse des jambes est grande, se trouvent subitement remontés après une dose moyenne d'alcool ou d'opium, ou mieux encore de ces deux agents réunis, ils se lèvent et marchent. L'alcool est donc, dans ces cas un névrosthénique.

L'alcool jouit encore de propriétés hypnotiques également appréciables dans les circonstances dont nous venons de parler. Ces malades affaiblis et anhémiés qui se trouvent si merveilleusement restaurés par l'alcool éprouvent encore de cet agent un autre bienfait. Ils retrouvent sous son influence le sommeil, dont l'absence habituelle n'était pas le moindre de leurs maux.

Le sommeil est, nous le savons, une condition indispensable de la nutrition des centres nerveux et de toute restauration organique. L'alcool, en faisant disparaître l'insomnie, devient donc indirectement un agent de la reconstitution organique que d'ailleurs il aide encore de plusieurs manières.

Pendant la période d'incubation de quelques affections *a frigore*, il existe un état de dépression très prononcé accompagné de frissons et d'une sensation générale de froid. Dans de pareilles conditions, une stimulation artificielle produite à l'aide de l'alcool a d'excellents effets. C'est alors qu'on emploie